



EUROPEAN RAELIAN MOVEMENT

International headquarters Non-profit Organisation

27 Holyweel Row

Website <http://rael.org>

EC 2A4JB London

England

Contribution du Mouvement Raelien European à la session de travail du 1er Octobre 2012: La liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance.

Monsieur le président, mesdames messieurs,

Je souhaite tout d'abord rendre hommage à Abdelfattah Amor qui nous a quitté cette année. Abdelfattah Amor fut aux nations unies un brillant rapporteur spécial des droits de l'homme, pour les libertés religieuses, et de conviction. Son décès nous a beaucoup touché. Nous nous souvenons avec émotion de son discours ici même dans cette enceinte de l'OSCE il y a 4 ans, discours que nous n'oublierons jamais. Il insistait sur le devoir qu'ont les états membres de protéger les minorités religieuses de leur pays plutôt que de les discriminer. Il condamnait ces pays qui mettaient en place des organismes d'état pour lutter contre elles.

Tout le monde sait que ces pays sont la France et la Belgique.

Il aurait très certainement été scandalisé par les actions de monsieur Fenech, ancien président de la Milivudes, organisme français unique au monde qui lutte avec acharnement à coup de sommes colossales contre les dérives sectaires et qui par là même, pour justifier sa présence, fait de la présomption de culpabilité en luttant contre les mouvements religieux qu'elle *suppose* être des organismes sectaires nuisibles.

Monsieur Abdelfattah Amor aurait été scandalisé par la parution du livre de monsieur Fenech dont le titre a lui seul devrait vous en dire long sur la mission de ce personnage : « *Apocalypse : menace imminente ? Les sectes en ébullition* ». On le voit déjà dans ce titre, monsieur Fenech une fois parti de la Miviludes ne se cache plus de ne pas respecter les standards de l'OSCE, oui en effet il annonce bien qu'il lutte contre les sectes.



EUROPEAN RAELIAN MOVEMENT

International headquarters Non-profit Organisation

27 Holyweel Row

Website <http://rael.org>

EC 2A4JB London

England

Lutter contre les sectes, c'est ce qui avait fait dire à Madame Asma Jahangir, Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de croyance, que la France ne devait plus faire référence ni utiliser la liste des « sectes » publiée par le Parlement français et faire preuve de tolérance envers la liberté de religion ou de croyances.

Depuis la France se garde bien de prononcer ici même le mot "secte" et ose répondre devant vous tous à chaque fois que nous l'interpellons qu'elle ne lutte pas contre des sectes.

Alors écoutez bien : le livre de l'ancien président Fenech contient plus de 252 fois le mot "secte", .. reliés de plus avec des mots comme *danger, ingérence, virus, pratiques d'enfermement, corruption, fléau* etc..

Nous vous invitons à le vérifier par vous même. Ce livre est un pur produit d'un état d'esprit déséquilibré par 20 ans de politique française discriminatoire, politique qui influence malheureusement aussi la Belgique francophone.

Georges Fenech répète souvent lui-même qu'il n'existe pas de définition de la secte. Nous avons donc un ouvrage vide de sens écrit par le président de cet organisme officiel français, relayé par les médias français et qui n'a pour seul but que d'affoler la population pour l'inciter à la haine sociale.

Ce trouble à l'ordre public est honteux et nous demandons avec insistance à l'OSCE de réagir avec force. Vous avez maintenant la preuve que la France n'a jamais respecté les standards de l'OSCE et que derrière leur beau discours ici même, une lutte acharnée continue sur le terrain avec des tragédies humaines graves à la clé.



EUROPEAN RAELIAN MOVEMENT

International headquarters Non-profit Organisation

27 Holyweel Row

Website <http://rael.org>

EC 2A4JB London

England

Nos recommandations sont toujours les suivantes:

1. L'arrêt du financement français des mouvements anti-sectes, par les contribuables.
2. La dissolution de la MIVILUDE et du CIAOSN.
3. La suppression de l'arsenal législatif antisecte dont la loi about picard.
4. L'interdiction de l'usage des termes « sectes » et « sectaires » dans tous les nouveaux documents officiels et administratifs, pour être remplacés par des locutions non ambiguës.
5. L'arrêt de la formation spécifique de tout fonctionnaire (magistrat, policier, gendarme, enseignant, éducateur etc.) pour lutter contre les prétendues sectes.